

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Entitaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1650

Société : 11917

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Allal Ben Abdellah

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 05 22 36 00 09

Total des frais engagés : 1.107,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

01 SEPT 2020

DR. ALLAL M. HACHEM
PSYCHIATRE
CLINIQUE YOUSSEF
88-90 Bd. de l'Oasis
Tél: 05 22 23 51 51

Date de consultation : 01 SEPT 2020

Nom et prénom du malade : Allal Ben Abdellah Age : 54

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : St. Seprem

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 01/09/2020

Signature de l'adhérent(e) : Abdellah

DR. ALLAL M. HACHEM
PSYCHIATRE
CLINIQUE YOUSSEF
88-90 Bd. de l'Oasis
Tél: 05 22 23 51 51

DR. ALLAL M. HACHEM
PSYCHIATRE
CLINIQUE YOUSSEF
88-90 Bd. de l'Oasis
Tél: 05 22 23 51 51

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 SEPT 2020	CNCM		350,00	DR YAL M. Hachem PSYCHIATRE Clinique Villa des Jolies 88-90 Bd de L'Oasis - Casablanca Tel: +212 32 77 671 - Fax: +212 32 256 200

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LONGCHAMP Rue Toussaint Bencheikh Tél: 0524 36 47 51 INPE: 09203018	01/09/2020	757,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

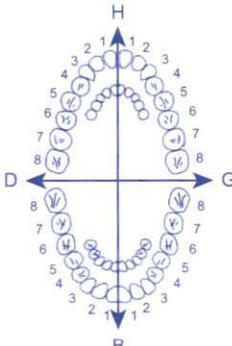
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

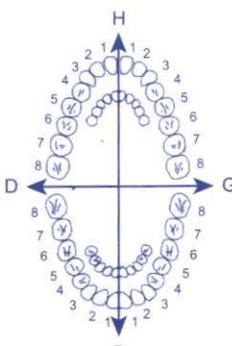
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX



O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
PROTHESES DENTAIRES	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr TYAL Mohamed Hachem
Psychiatre-psychothérapeute
Maladies neuropsychologiques
et psychiques - Sexologie

Clinique
Villa des Lilas

الدكتور، التيال محمد هاشم
طبيب نفساني - معالج نفسي
الأمراض العقلية، العصبية والت نفسية
الصعوبات الجنسية

PHARMACIE LONGCHAMP
Ryiaa T. C. L. C.
Rue Touloze C. I. C.
Tél: 0525 36 47 51

Mme AGNAOU RHITA

Casablanca, le 01 septembre 2020

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
BRINTELLIX 10 MG CP PELL
B28
P.P.V : 411,00 DH
6 118001 184835

722,00

BRINTELLIX 10 MG COMPRIMES PELLICULES

1 cp le matin, 1 cp le soir

ALPRAZ 1 MG COMPRIME

1/2 cp le matin, 1/2 cp à midi, 1 cp le soir

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
BRINTELLIX 10 MG CP PELL
B28
P.P.V : 411,00 DH
6 118001 184835

357,00

Traitements pendant : 21 jours

857,70

Dr. TYAL M. Hachem
PSYCHIATRE
Clinique villa des lilas
88-90 Bd. de l'Oasis - Casablanca
Tél: +212 522 776 671 - Fax: +212 522 255 200

LOT 192474 1
EXP 11/2022
P.P.V 35,70

le 21/09/2020 à 18h

Membre de l'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive,
de la Société Française de Sexologie Clinique et de l'Institut Français d'Hypnose.

" Villa des Lilas " • 88 - 90 Bd de l'Oasis, Casablanca 20103 • Tél. : +212 522 77 66 71

Fax. : +212 522 25 52 00 • E-mail : drtyal@villadeslilas.ma • Web : www.villadeslilas.ma

ICE : 001638747000090 • IF : 43400591 • TP : 34751440